

Dopage sportif : formation à la lutte et à la prévention

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Pr François COUDORÉ

francois.coudore@universite-paris-saclay.fr

01 46 83 59 66

NATURE DU DIPLÔME

Diplôme Universitaire - Formation continue



Certification ISO 9001, 2015

Nombre maximum d'admis à suivre la formation : **30**

Nombre minimum d'admis à suivre la formation : **15**

RATTACHEMENT - LIEU DES ENSEIGNEMENTS

**Faculté de Pharmacie
Université Paris-Saclay**

5 rue Jean-Baptiste Clément
92290 CHÂTENAY-MALABRY

Standard : 01 46 83 53 00



pharmacie.universite-paris-saclay.fr

NIVEAU INITIAL DE FORMATION OBLIGATOIRE

- Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine, en Pharmacie, en Odontologie, de Médecine Vétérinaire, de Kinésithérapeute, d'Infirmière ou d'un diplôme étranger équivalent

- Interne en Médecine ou en Pharmacie

- Titulaire d'un niveau BAC + 3 dans une formation scientifique, juridique ou de santé ou personne reconnue pour ses compétences par le Responsable Pédagogique, amenée par sa profession à être en contact avec des personnes pratiquant une activité sportive.

PRÉSENTATION

CONTEXTE

Le dopage sportif est un phénomène qu'il convient de prévenir par des actions de formation et d'éducation à la santé des populations et des professionnels. Il convient également de le combattre par un arsenal législatif et réglementaire.

L'impact du dopage chez les sportifs amateurs et de loisirs est moins connu. Les enfants et les adolescents en milieu scolaire connaissent aussi la tentation du dopage.

Depuis la signature, en mars 2012, d'une convention de coopération, l'AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage) et l'Université Paris-Saclay participent à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'actions concourant à la diffusion des informations scientifiques dans le domaine de la lutte contre le dopage. Le nouveau plan national 2018-2022 vient renforcer ces dispositifs de prévention et de lutte.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les intervenants de cette formation sont des experts reconnus (AFLD, Ministère des Sports, AMPD, CNOSF, UCI, INSEP, OCLAESP, ENVT, universitaires...). Les objectifs sont les suivants :

- Apporter aux professionnels de santé, aux cadres sportifs et aux agents de la fonction publique en contact avec des sportifs, des connaissances complémentaires approfondies, théoriques et pratiques,
- Contribuer à la formation et à la prévention,
- Assurer des relais auprès du mouvement sportif, éducatif et des collectivités territoriales.

Dopage sportif : formation à la lutte et à la prévention

ORGANISATION

ORGANISATION GÉNÉRALE

Enseignement bis-annuel de 100h organisé en présentiel et distanciel durant 8 mois **d'octobre 2021 à juin 2022**. La formation est organisée en 7 sessions de deux jours, les jeudis et vendredis de 9h à 18h.

EXEMPLES DE THÉMATIQUES

- Physiologie de la performance et réponses à l'entraînement
- Pharmacologie, toxicologie, approches analytiques et profilage biologique (visite du département des Analyses de Châtenay-Malabry)
- Prévention individuelle et collective
- Nutrition du sportif
- Droit du sport, aspects juridiques et éthiques dans la lutte contre le dopage, référentiels
- Rôle des institutions (mouvement sportif, fédérations, associations, professionnels de santé...)
- Dopage animal et contrôles

MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

La formation est validée sur la base des éléments suivants :

- Obligation d'assiduité
- Examen final portant sur le contenu de l'ensemble des modules (1^{ère} session fin juin - 2^{ème} session début septembre en cas d'ajournement)
- Rédaction et soutenance d'un mémoire (juin)

Dopage sportif : formation à la lutte et à la prévention

MODALITÉS DE CANDIDATURE

RECRUTEMENT

Le recrutement des stagiaires s'effectue après examen de leurs dossiers de candidature par le Responsable de la formation.

CANDIDATURE

Les candidats sont invités à faire parvenir leur dossier par voie électronique à l'adresse suivante : **francois.coudore@universite-paris-saclay.fr**

Le dossier est composé des pièces suivantes :
CV + lettre de motivation

INSCRIPTIONS ET TARIFS

FRAIS DE FORMATION

1 300 €*

Pour les internes en pharmacie ou médecine :

650 €*

FRAIS UNIVERSITAIRES

380 €*

*Auprès du Service de Formation Continue,
Faculté de Pharmacie - Université PARIS-SACLAY
Sophie PARUSSOLO & Dina DA SILVA
01 46 83 56 49 / 52 56
sophie.parussolo@universite-paris-saclay.fr
dina.da-silva@universite-paris-saclay.fr*

*Auprès du Service de la Scolarité,
Faculté de Pharmacie - Université PARIS-SACLAY
Nadine ROBETTE - 01 46 83 53 44
nadine.robette@universite-paris-saclay.fr*

*Possibilités de financement : Employeur,
OPCO, Pôle Emploi*

Toute demande est à effectuer par le candidat lui-même en se connectant sur le site concerné bien en amont.

* Les tarifs ne sont pas assujettis à la TVA

À titre indicatif, les tarifs pourront être amenés à évoluer